

**systèmes de distribution par câble destinés aux signaux
de radiodiffusion sonore et de télévision
partie 7 : caractéristiques des systèmes**

E : Cabled distribution systems for television and sound signals
Part 7 : System performance

D : Kabelverteilsysteme für Fernseh- und Tonsignale
Teil 7 : Systemanforderungen

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général de l'afnor le 5 août 1996 pour prendre effet à compter du 5 septembre 1996.

Correspondance La norme européenne EN 50083-7 : 1996 a le statut de norme française.

Analyse Ce document donne les termes et définitions, les méthodes des mesures et les exigences applicables aux systèmes de distribution par câbles (y compris pour les antennes individuelles) destinés aux signaux de radiodiffusion sonore et de télévision.

Lorsqu'il existe une contradiction entre les dispositions de ce document et celles de l'UTE C 90-125, ce sont ces dernières qui prévalent (voir avant-propos national).

Descripteurs Télévision radiodiffusée, télévision par câble, radiodiffusion sonore, radiodiffusion visuelle, câble coaxial, méthode de mesure, caractéristique.

Modifications

Corrections

AVANT-PROPOS NATIONAL

Ce document reproduit la norme européenne EN 50083-7 (avril 1996).

Après consultation de son Comité de Direction et enquête probatoire, l'Union technique de l'Electricité a voté positivement au CENELEC sur le projet de EN, en octobre 1995.

Ce document doit être utilisé, pour la France, conjointement au document UTE C 90-125 : Spécifications techniques d'ensemble applicables aux réseaux distribuant par câbles des services de radiodiffusion sonore et de télévision.

Les divergences de type A déclarées par la France et figurant en Annexe G remplacent les dispositions des paragraphes correspondants du document européen.

Correspondance entre les documents internationaux cités en référence et les documents français à appliquer

Document cité en référence	Document français à appliquer
EN 50083-2	NF EN 50083-2 : 1996 (indice C 90-101-2)
EN 50083-3	NF EN 50083-3 : 1994 (indice C 90-101-3)
EN 50083-4	NF EN 50083-4 : 1994 (indice C 90-101-4)
EN 50083-5	NF EN 50083-5 : 1994 (indice C 90-101-5)
EN 50083-6	NF EN 50083-6 : 1995 (indice C 90-101-6)
EN 60068 / HD 323 (Série)	NF EN 60068 (indice C 20-7XX) et autres normes de la série
ETS 300158	NF ETS 300158 (indice Z 86-158)
ETS 300249	NF ETS 300249 (indice Z 86-249)
CEI 50 (60)	--
CEI 728-1	--
CISPR 16-1	--
<p><i>Note : Les documents de la classe C sont en vente à l'Union technique de l'Electricité - Immeuble Lavoisier - 92052 Paris la défense cedex- Tel : (1) 46 91 11 11 ainsi qu'à l'Association française de Normalisation (afnor)- tour Europe - cedex 7 - 92049 Paris la défense - Tel : (1) 42 91 55 55.</i></p> <p><i>Les documents de la classe Z sont en vente à l'afnor.</i></p> <p><i>Les documents CEI sont en vente à l'UTE.</i></p>	

ICS 33.060.40

Descripteurs: Télévision radiodiffusée, télévision par câble, radiodiffusion sonore, radiodiffusion visuelle, câble coaxial, méthode de mesure, caractéristique

Version française

**Systèmes de distribution par câble destinés aux
signaux de radiodiffusion sonore et de télévision
Partie 7: Caractéristiques des systèmes**

Kabelverteilssysteme für Fernseh- und
Tonsignale
Teil 7: Systemanforderungen

Cabled distribution systems for
television and sound signals
Part 7: System performance

La présente norme européenne a été adoptée par le CENELEC le 1995-11-28. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CENELEC.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart 35, B - 1050 Bruxelles